



ENTREPRISE

EXEMPLAIRE ASSURÉ

CONDITIONS PARTICULIERES

# Cargofleet

Réf. Producteur : 06 0 62060 0  
**SARL ASSURANCES FONTEYNE**  
Agent général exclusif MMA  
N° ORIAS 07002749 www.orias.fr  
38 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY  
62200 BOULOGNE SUR MER  
Tél 0321101530  
agence.mma.fr/620601/  
assurances.fonteyne@mma.fr

**Contrat N°: 143156989**  
édition du 15/03/2018 à 1:56 – page 1/5

**SA FRANCE RABOTAGE**  
RUE ANNE MARIE TERRIERE  
51520 ST MARTIN SUR LE PRE

Avenant technique à effet du : 14 Mars 2018

Réf. Producteur :  
Pt vente :  
CA : AE :  
Pr :  
Client:

## L'ENTREPRISE

- Numéro de Siret: **325323020 00058**  
- Date de création de l'entreprise: **25/06/1982**

- Activités du preneur d'assurance :

**CONSTRUCTION DE CHAUSSEES**

## ▼ SUCCURSALES ET/OU FILIALES ASSUREES ▼

Néant

SARL ASSURANCES FONTEYNE (G.FONTEYNE P.FONTEYNE)  
Capital social 202 000 euros - RCS BOULOGNE SUR MER 448405506 - Siège social : 38 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY 62200 BOULOGNE SUR MER



**LES MARCHANDISES TRANSPORTEES**

- Fonctionnement du contrat : **Abonnement obligatoire**

- Nature des marchandises :

**RABOTEUSES DE CHANTIER**

- Le preneur d'assurance déclare que ses transports sont effectués en mode :  
**TERRESTRE**

Types de trafics	Etendue territoriale pour les Risques Ordinaires	Etendue territoriale pour les Risques de Guerre	Emballages
Autres cas précisés aux dispositions diverses	voir dispositions diverses		

**▼ LES GARANTIES ▼**

- Tous risques **Oui**
- \* Evènements caractérisés **Oui**
- \* Incendie **Oui**
- \* Vol **Oui**
- \* Manquants **Oui**
- \* Autres dommages **Oui**
- F.A.P. sauf **Non**
- \* Evènements caractérisés **Non**
- \* Incendie **Non**
- \* Non livraison/Vol total **Non**
- \* Chute au chargement/déchargement **Non**
- Risques de guerre Waterborne **Non**
- Risques de guerre garantie étendue **Non**
- Risques de guerre non cessibles **Non**
- Garantie T.R.I.A. **Non**



**LE TABLEAU DES GARANTIES**

LES MARCHANDISES TRANSPORTEES	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
1) Pour le transport TERRESTRE	600 000 EUR	Néant
2) Montant maximum des marchandises accumulées pour tous les modes de transport	600 000 EUR	

▼ LES DISPOSITIONS DIVERSES ▼

MATERIEL TRANSPORTE

=> **2 RABOTEUSES DE CHANTIER** désignées sous les numéro de série **06 22 0071 et 06 22 1077.**

TYPE DE TRAFIC ET ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE

Matériel confié à un transporteur public de marchandises en vue de son transport sur différents chantiers en France

ETENDUE DE LA GARANTIE

Risques ordinaires

La garantie est souscrite aux conditions " **Tous Risques** " conformément aux dispositions de l'article 4.1.1a) des Conditions Générales **y compris opérations de chargement / déchargement.**

Risques de guerre

**Pays de l'Union Européenne, de la Suisse, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande**

La garantie des risques de guerre et grèves intégrant les dommages résultant d'actes de terrorisme et d'attentats est incluse automatiquement et sans surprime au titre de ce contrat aux conditions de l'imprimé:

Conventions Spéciales n° 491 b intitulée : "Risques de guerre, de terrorisme et de grève - Garantie étendue"

sur la territorialité prévue dans le cadre de ce contrat dans la limite des pays de l'Union Européenne, de la Suisse, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande."

FRANCHISES

Le règlement des dommages et pertes est effectué **sans déduction de franchise**

COTISATION

Il est fixé une cotisation forfaitaire annuelle de **2 700,00 euros**





## RECAPITULATIF DES COTISATIONS

Pour LES MARCHANDISES TRANSPORTEES	2 700,00 EUR
<b>TOTAL COTISATIONS ANNUELLES TTC</b>	(1) <b>2 700,00 EUR</b> <b>17 710,84 FRF</b>
(1) Le paiement trimestriel ou semestriel entraînera une majoration du montant de la cotisation totale.	

## COMPOSITION DU CONTRAT

- Les présentes Conditions Particulières et ses annexes
- Les conditions Générales 274 b

La modification du contrat prend effet le : **14 Mars 2018 à 0 heure(s)**.

Son échéance anniversaire est le : **01/04**.

Le paiement est : **Annuel**. (1)

(1) Le paiement trimestriel ou semestriel entraînera une majoration du montant de la cotisation totale.

Votre contrat a été établi selon vos déclarations. Veuillez nous aviser de toute modification qui surviendrait. Vous reconnaissez avoir été informé des sanctions encourues en cas de **réticence ou fausse déclaration** faite dans le présent contrat (réduction de l'indemnité ou nullité du contrat). Les données personnelles que vous nous avez communiquées sont nécessaires pour le traitement informatique lié à la gestion de votre souscription et peuvent, dans le respect de nos obligations envers nos partenaires, également être utilisées, sauf opposition de votre part, à des fins commerciales. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être utilisées par nos mandataires, nos réassureurs, nos partenaires et organismes professionnels. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offre commerciale vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-dessous ou ultérieurement auprès du Service Réclamations Clients MMA. Vous disposez d'un droit d'opposition, de communication, de rectification, et de suppression que vous pouvez exercer par courrier auprès du Service Réclamations Clients MMA 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9

je ne souhaite pas recevoir d'offre commerciale.

Les Conditions Générales et les statuts MMA IARD Assurances Mutuelles vous ont été remis. Vous en avez pris connaissance avant la souscription du contrat.





Le contrat est annuel et renouvelable par tacite reconduction à chaque échéance anniversaire, avec la possibilité de le résilier à cette date après un an d'assurance, moyennant préavis de 2 mois **notifié par lettre recommandée**.

**Le souscripteur :**  
date et signature  
**FRANCE RABOTAGE**  
SAS capital 1 500 000 Euros  
Rue Anne-Marie Terrère  
51520 SAINT-MARTIN SUR LE PRÉ  
Tél. 03 26 68 34 39  
SIRET 325 323 020 00058

**Pour l'assureur**

Fait à: LE MANS le 15/03/2018 en 4 exemplaire(s)

**MMA IARD Assurances Mutuelles**

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 126

**MMA**

Société anonyme au capital de 537 052 368 €  
RCS Le Mans n° 440 048 882

Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 LE MANS CEDEX 9  
Entreprises régies par le code des assurances

